

**PROCÈS VERBAL
DU
CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 20 MARS 2026**

Présents : Thierry JUSOT, Hervé CROSAZ, Nathalie CROSAZ, Éric MILLIEX, Élodie BRAY, Laura MARTIN, Martin CHAPON, Sandra GASPARD, Christian DUC, Marie FOUQUET, Michel JOLY.

Secrétaire de séance : Hervé CROSAZ



Début de séance : 20h

1) ELECTION DU MAIRE

Le plus ancien du conseil réuni prend la parole et propose Monsieur Thierry JUSOT en qualité de Maire.

Après vote à bulletin secret et dépouillement par le plus jeune et le plus ancien du Conseil, Monsieur Thierry JUSOT est élu Maire.

Vote pour : 10

2) ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur Le Maire indique que pour limiter les finances, il propose de ne créer qu'un seul poste d'Adjoint au Maire. Une candidature en la personne de Monsieur Hervé CROSAZ.

Adjoint : Hervé CROSAZ.

Vote pour : 10 – Vote blanc : 1

3) CONSEILLER DELEGUE :

Pour succéder à Monsieur Jacques BLANC (qui effectuait un travail formidable), Monsieur Le Maire propose d'avoir un Conseiller délégué qui aura en charge les travaux. Éric MILLIEX est volontaire pour ce poste, Monsieur Le Maire lui attribue cette fonction.

Monsieur Le Maire distribue à l'ensemble des Conseillers la fiche « Charte de l'Elu local » et en effectue la lecture.

4) DELEGATION DU MAIRE :

Monsieur Le Maire effectue la lecture des délégations consenties à sa fonction par le Conseil Municipal.

Vote pour à l'unanimité

5) DELEGATION DE L'ADJOINT AU MAIRE :

Monsieur Le Maire indique quelles sont identiques à celles du Maire.

6) DELEGATION DU CONSEILLER DELEGUE :

Il aura la charge d'assurer le suivi des travaux et des besoins de l'employé communal.

7) INDEMNITES DES ELUS :

Monsieur Le Maire souhaite baisser l'indemnité de son poste à 17% de l'indice de référence.
Pour l'Adjoint, l'indemnité sera de 8% (baisse par rapport au plafond également)
Pour le Conseiller délégué, l'indemnité sera de 6% (plafond légal)

Vote pour à l'unanimité

8) DELEGATION DES COMMISSIONS :

EAU (Intercommunalité) : Éric MILLIEX / Michel JOLY

FINANCES : Hervé CROSAZ / Marie FOUQUET

TRAVAUX : Éric MILLIEX / Michel JOLY

SYNDICAT DU GRAND COIN : Christian DUC / Laura MARTIN / Elodie BRAY

ECOLES : Marie FOUQUET / Sandra GASPARD

URBANISMES : Éric MILLIEX / Michel JOLY / Hervé CROSAZ

SITE INTERNET : Hervé CROSAZ

SALLE COMMUNALE : Laura MARTIN

BIBLIOTHEQUE : Christian DUC / Elodie BRAY

AGRICULTURE : Elodie BRAY / Laura MARTIN

CORRESPONDANT ARMEE : Michel JOLY

MOBILITE -TRANSPORT (Intercommunalité) : Nathalie CROSAZ / Sandra GASPARD

SENTIERS : Martin CHAPON / Marie FOUQUET

9) CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR - CATEGORIE B :

Monsieur Le Maire expose que la secrétaire en poste actuellement part à la retraite au 1^{er} avril 2026.
Il informe également les membres du conseil que la personne présente depuis plusieurs mois au secrétariat, est une stagiaire qui fait sa formation au lycée Paul Héroult.
Il nous faut créer un poste de rédacteur contractuel de 27 heures pour succéder à la secrétaire actuelle.

Vote pour à l'unanimité

10) INFORMATIONS DIVERSES :

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le vendredi 17 avril 2026 à 20h en mairie afin de réaliser le vote du Budget.

Fin de séance : 21h00

Secrétaire de séance

Le Maire, Thierry JUSOT

Hervé CROSAZ